

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**  
**Le vingt-neuf avril à vingt heures**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des actes, sous la présidence de Monsieur Stéphane GARCIA, Maire.

**Présents :** Rodolphe BESTAZZONI, Stéphane BRUN, PORTIER Jacqueline- Adjointes BELLEUT Jean-Jacques, GAUGRY Stéphane, NEMOZ Michel, PABIOT Virginie, POIRAUD Séverine, ROULET Delphine, ROUSSEAU Sandrine, THEURIER Norbert

**Excusés :** CHEVALIER Alexandra pouvoir à ROULET Delphine  
LOZÉ Nicole pouvoir à M. BESTAZZONI Rodolphe  
LOISEAU Rémi pouvoir à M. GARCIA Stéphane

**Secrétaire de séance : Madame Jacqueline PORTIER**

- Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal l'autorisation d'ajouter 2 dossiers à l'ordre du jour. Vote POUR à l'unanimité.

**DELIBERATION 21/2016: Approbation du Compte de Gestion 2015**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation du Compte de Gestion 2015 établi par le Trésorier Payeur Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres votants le Compte de Gestion 2015.

**DELIBERATION 22/2016: Approbation du Compte Administratif 2015 – Affectation du Résultat**

Madame LOZE étant absente et excusée.

Monsieur le Maire n'étant pas en fonction en 2015, présente et explicite le Compte Administratif 2015.

Après avoir délibéré sur le Compte Administratif 2015 le Conseil Municipal donne acte de la présentation du compte qui se résume ainsi et l'accepte à l'unanimité des membres votants :

**Section de fonctionnement :**

Recettes :		352 496.59€
Résultat 2014 reporté	+	106 111.19€
Dépenses :	-	<u>375 932.89€</u>
<b>Résultat de l'exercice :</b>		<b>82 674.89€</b>

**Section d'investissement :**

Recettes :		38 576.43€
Résultat 2014 reporté	-	2 191.28€
Dépenses :	-	<u>39 805.20€</u>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>- 3420.05€</b>

**RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 79 254 .84€**

**Restes à réaliser :**

Dépenses	42 300€
Recettes	22 200€

**Affectation du résultat en section d'investissements (1068) : 23 520.05€**

**Résultat de fonctionnement à reporter ligne 002 sur le budget 2016 :  
59 154.84€**

**Vote à l'unanimité**

**DELIBERATION 23/2016 : Vote des taux d'imposition Taxes Foncières et d'Habitation**

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières 2016.

Il est proposé au conseil municipal de ne pas augmenter les taux des différentes taxes cette année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres votants de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Le coefficient de variation est fixé à 1.000000 soit respectivement :

Taxe d'habitation :	12.91%
Taxe foncier bâti :	16.45%
Taxe foncier non bâti :	24.97%

**DELIBERATION 24/2016 : Vote du budget 2016**

Après présentation du budget 2016 le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité des membres votants ce budget présenté comme suit :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses	: 421 913.84€
Recettes	: 421 913.84€

**Section d'investissements :**

Dépenses	: 201 871.05€
Recettes	: 201 871.05€

**DELIBERATION 25/2016 : Motion du conseil municipal « non à la fermeture du bureau de la Poste de Trouy »**

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier adressé par M. Gérard SANTOSUOSSO Maire de Trouy qui sollicite une prise de position concernant la fermeture du bureau de Poste implanté sur sa commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce **contre** la fermeture du bureau de Poste de Trouy et adopte la motion.

**Vote à l'unanimité.**

**DELIBERATION 26/2016 : Signature du contrat CAE-CUI**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les entretiens d'embauche se termineront très prochainement et que le recrutement sera sous la forme d'un contrat aidé, type CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) ou CUI.

Afin de finaliser ce recrutement au plus tôt, il est demandé aux Conseillers d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat courant mai.

Le dossier sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du contrat CAE-CUI. **Vote à l'unanimité.**

### **Informations et questions diverses**

- Le dossier «règlement de location des salles » prévu à l'ordre du jour est reporté au prochain conseil municipal.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le nettoyage du château d'eau est finalement pris en charge par Bouygues. Le remplacement des vitres est prévu très prochainement.
- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de son rendez-vous avec Monsieur GOFFINET, Président de la Communauté de communes de la Septaine pour s'entretenir sur le dossier du RPI.
- Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que lors de l'élaboration du budget communal, les subventions des Associations ont été conservées à l'identique de l'année passée, excepté pour l'atelier Parents-enfants pour qui la subvention a été revue à la baisse.

**Compte rendu affiché le 10 mai 2016 et rendu exécutoire.**

**Le Secrétaire,**

**Le Maire,**